



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services judiciaires

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

Sous-direction des ressources humaines des greffes

Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

N° téléphone : 01.70.22.84.79

Adresse électronique : pole-b.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr

Paris, le 8 octobre 2026

Circulaire ☐ - Note ☒

Date d'application : immédiate

Réponse à l'Administration centrale :
avant le 23 octobre 2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

à

Monsieur le Premier président de la Cour de cassation

Monsieur le Procureur général près ladite Cour

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel

Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel

Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature

Madame la directrice de l'École nationale des greffes

Pour information

N° note : SJ-26-276-RHG1/08.10.2026

Mots clés : **Additif** à la liste des postes offerts

Titre détaillé : Mutations et réintégrations des greffiers des services judiciaires dans le cadre de la campagne de mobilité des greffiers – prise de fonction au 1^{er} mars 2027

Publication : *INTRANET - temporaire jusqu'au 30 avril 2027*

Modalités de diffusion

Diffusion assurée par les chefs de cour d'appel

Pièce(s) jointe(s) : la note proprement dite et les annexes

Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle – RHG1

Paris, le 8 octobre 2026

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice

à

Monsieur le Premier président de la Cour de cassation
Monsieur le Procureur général près ladite cour

Mesdames, messieurs, les premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel
Mesdames, messieurs, les procureures générales et procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'Ecole nationale des greffes

Dossier suivi par :

Fanny MARTIN - 01.70.22.84.79

Cheffe du pôle de gestion des personnels de catégorie B

Objet : **ADDITIF** à la liste des postes offerts aux greffiers des services judiciaires dans le cadre de la campagne de mobilité des greffiers – prise de fonction au 1^{er} mars 2027

Réf. : Loi de transformation de la fonction publique n°2019-828 du 6 août 2019
Décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires

En complément de la liste des postes offerts à la campagne de mobilité des greffiers des services judiciaires, diffusée par la note visée en référence, j'ai l'honneur de vous prier de trouver ci-jointe la liste des nouveaux postes offerts, les modifications apportées à la diffusion de la liste initiale, ainsi que les fiches de poste correspondantes.

Je vous précise que la présente liste des postes prend en compte :

- les vacances de postes au 1^{er} mars 2027,
- la CLE 2026 qui inclut la cartographie des cadres greffiers, sans préjudice des résultats de l'examen professionnel et de la mobilité des cadres greffiers,
- la liste des postes offerts aux greffiers stagiaires issus de la promotion B2025C03 affectés en juridiction le 1^{er} mars 2027, en stage de pré-affectation sur poste à compter du 31 août 2026,
- la liste des postes offerts aux greffiers stagiaires issus de la promotion B2025C04 affectés en juridiction le 29 mars 2027, en stage de pré-affectation sur poste à compter du 28 septembre 2026.

Il est précisé qu'en application des lignes directrices de gestion, dès lors qu'un poste est publié comme vacant ou susceptible d'être vacant dans la note initiale ou dans l'additif, la juridiction est ouverte à la mobilité, permettant ainsi de pourvoir les éventuels départs. Dès lors, les candidats à la mobilité sont invités à ne pas restreindre leurs vœux de mutation selon la nature du poste publié (vacant ou susceptible d'être vacant) ou le nombre de postes publiés (un seul poste vacant ou susceptible d'être vacant peut conduire à plusieurs arrivées sur une même juridiction, selon les départs des greffiers en poste).

Vous voudrez bien inviter les greffiers qui souhaitent modifier leurs desideratas suite à la publication de l'additif à **remplir une nouvelle fiche de candidature** en indiquant par **ordre de préférence leurs nouveaux desideratas**.

Toute demande nouvelle **annule et remplace la demande initiale**.

Les candidatures dont vous aurez été saisis **concernant les postes publiés dans le cadre de cet additif** devront me parvenir sous le présent timbre, assorties de votre avis, **au plus tard le 23 octobre 2026**, exclusivement par courriel et par la voie hiérarchique (pole-b.rhg1-sdrhg-dsj@justice.gouv.fr).

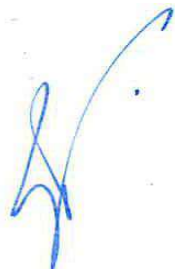
Les candidatures ou les modifications de desideratas qui me parviendront après cette date ne seront pas examinées.

Les résultats de mobilité seront diffusés sur l'intranet du ministère de la justice **le 11 décembre 2026 (date prévisionnelle)**.

Cette note et ses annexes doivent impérativement être portées à la connaissance de l'ensemble des directeurs des services de greffe et par tout moyen, qu'ils soient en activité ; en congé de maternité, de maladie ordinaire, de longue maladie, de longue durée ; en congé de formation professionnelle ; en congé parental ; en disponibilité ; en détachement, mis à disposition ou en position normale d'activité ; bénéficiaires d'une décharge d'activité de service pour raison syndicale.

Je vous rappelle que la date limite de renonciation à une demande de mutation est fixée, sauf cas de force majeure dûment justifié, au **vendredi 20 novembre 2026**. Jusqu'à cette date, les agents peuvent informer les services ressources humaines dont ils dépendent, à l'aide du formulaire d'annulation, de leur volonté de supprimer un ou plusieurs vœux de mutation.

Le sous-directeur des ressources humaines des greffes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'R' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Régis FRANCE